
Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tensions autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain

*Artists' collectives and urban renewal. Tensions around the role of artistic
contributions to urban projects*

Isabelle Genyk et Élise Macaire



Éditeur
Ministère de la culture

Édition électronique

URL : <http://insitu.revues.org/15339>
DOI : 10.4000/insitu.15339
ISSN : 1630-7305

Référence électronique

Isabelle Genyk et Élise Macaire, « Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tensions autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain », *In Situ* [En ligne], 32 | 2017, mis en ligne le 24 juillet 2017, consulté le 30 juillet 2017. URL : <http://insitu.revues.org/15339> ; DOI : 10.4000/insitu.15339

Ce document a été généré automatiquement le 30 juillet 2017.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Collectifs d'artistes et renouvellement urbain. Tensions autour du rôle du travail artistique dans le projet urbain

Artists' collectives and urban renewal. Tensions around the role of artistic contributions to urban projects

Isabelle Genyk et Élise Macaire

- 1 L'art et la culture sont aujourd'hui mis à l'épreuve de la « démocratisation » de la culture redéfinie à la fois par les politiques sectorielles (culturelles, urbaines, territoriales, etc.) et par des actions locales menées par les acteurs de la société civile¹. C'est l'action publique qui est ainsi redéfinie au regard de la diversité culturelle et de l'interculturalité², conçues comme productrices de lien social et d'intégration. Au carrefour des préoccupations ministérielles concernant le « dialogue interculturel » et la « cohésion sociale », la ville se trouve au premier plan et fait partie des nouveaux centres d'intérêt des politiques culturelles. Des financements ont également été alloués dans le cadre de la Politique de la Ville, incitant les artistes à investir des « projets culturels de quartier » afin de travailler avec les populations³. Les politiques urbaines deviennent alors l'un des lieux du renouvellement de l'action publique qui tente une expérimentation de ce que nous pourrions appeler « démocratie culturelle⁴ ».
- 2 Parallèlement, des collectifs d'actions artistiques développent des pratiques en relation avec la ville, appréhendée comme espace d'expression mais aussi comme cadre de production⁵. Elle devient ainsi le lieu d'une interface entre l'art et la société en tant que terrain de rencontre avec le public. Avec le développement de ce type d'activités, les artistes construisent non seulement de nouveaux rapports au public mais ils mettent également en question leurs pratiques habituelles, voire leur conception de l'art. En effet, nombre de « collectifs » interviennent dans des projets culturels ayant une implication

territoriale importante. Se réclamant d'une approche plurielle des espaces urbains, ils se démarquent des approches déployées par les professionnels qui ont traditionnellement en charge les opérations de transformation du cadre bâti, qu'ils soient urbanistes, ingénieurs ou architectes. Au-delà d'une simple intervention « physique » sur le territoire, ces collectifs associent le public à une réflexion sur l'art et la ville en l'invitant à participer au travail de création. Leur action se caractérise fondamentalement par une participation à la vie locale. Ils constituent, en ce sens, une force de proposition culturelle, mais aussi citoyenne et politique⁶.

- 3 Conjointement à l'évolution de certaines pratiques artistiques en relation avec la ville, se font jour des questionnements sur les modalités d'intégration de l'action artistique au sein de processus de fabrication du projet urbain. Ces questions portent sur une intervention des artistes non plus parallèle au projet urbain mais bien au sein, voire au centre des processus de fabrication de la ville : de la programmation à la réalisation en passant par la conception ou l'implication des habitants. Ces réflexions sont marquées par l'ambition idéale de construire une démarche innovante axée sur un processus d'élaboration du projet ouvert, incluant de nouveaux partenariats, mais aussi sur l'envie de donner une place centrale aux habitants des territoires investis⁷.
- 4 L'action artistique peut-elle être le vecteur d'une nouvelle culture du projet urbain, notamment chez les acteurs traditionnels de la fabrication de la ville comme les urbanistes et les architectes ? Peut-elle renouveler des relations entre politique publique et populations ? De quelle forme d'expertise les artistes sont-ils porteurs ou potentiellement porteurs ? Dans quels buts ? Selon quelles modalités sont-ils invités à intervenir dans le processus de transformation de la ville ?

Une place pour l'action culturelle dans le cadre des politiques de la ville à Lyon

- 5 C'est dans ce contexte de réflexion que pourrait figurer de manière emblématique le Grand Projet de Ville (GPV) de La Duchère engagé depuis 2003, dont l'achèvement de la deuxième tranche est prévu pour 2017. Le projet de renouvellement urbain de La Duchère fait partie des quatre Grands Projets de Ville de l'agglomération lyonnaise. Il s'agit d'une opération de grande envergure dont l'ambition est d'agir autant sur le volet social que sur le cadre urbain. Le volet culturel du GPV a pour objectif d'accompagner les constantes et profondes transformations que connaissent le territoire et ses habitants, mais également de valoriser l'image du quartier. C'est dans ce cadre que s'est inscrit le travail de la compagnie Là Hors De, qui a élu résidence à La Duchère de 2005 à 2011, lors de la première phase du chantier. Durant six années, cette compagnie a été « figure de proue⁸ » des créations artistiques à La Duchère. À travers le *Projet Sputnik*, elle a produit un grand nombre d'actions artistiques et a invité des artistes ou des compagnies à intervenir *in situ*. Sa mission comportait un rôle de médiation entre la population, les acteurs de proximité et certaines institutions : médiation dont le but était d'accompagner les successives mutations du quartier.

La culture comme renfort de l'action sociale

- 6 Le quartier de La Duchère, construit dans les années 1960, comptait 12 000 habitants en 2003 (contre 20 000 au début des années 1970). 80 % des 5 300 logements appartenaient au parc HLM. La fragilité du quartier lui a valu un classement en Politique de la Ville dès 1986, classement qui n'a pas empêché l'accroissement des écarts socio-économiques avec le reste de l'agglomération. Les différents signataires du GPV se sont donc associés autour d'un projet déployé à La Duchère entre 2003 et 2017 pour lui donner « attractivité » et « équilibre ». Le projet urbain s'organise autour de trois « idées fortes » : « créer un véritable centre de quartier », « améliorer les liens entre La Duchère et les communes avoisinantes » et « valoriser les qualités paysagère du site »⁹. Il fait appel de façon importante à l'investissement privé, notamment par la mise en place d'une zone franche urbaine. Un comité de suivi participatif a été constitué, dans lequel la culture a eu une place privilégiée.
- 7 À Lyon, les secteurs en Politique de la Ville font l'objet de programmes spécifiques, notamment dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS), et une Mission de coopération culturelle a été mise en place afin de développer les « ressources » culturelles sur les « territoires prioritaires ». Ce volet culturel¹⁰ met l'accent sur le développement de la coopération entre des territoires fragilisés, des personnes en difficulté et des démarches culturelles à encourager, articulant clairement les politiques urbaines et les enjeux de renouvellement urbain. Ceci se traduit par une approche territoriale : « 1 quartier = 1 projet de quartier = 1 projet culturel de quartier », pour chacun des dix quartiers de la géographie prioritaire lyonnaise. Sept grandes thématiques sont définies¹¹, parmi lesquelles « Art et rénovation urbaine ». Ce programme souligne par ailleurs des priorités transversales en termes de démarche, telles la participation des habitants, la mobilisation des politiques de droit commun à travers une charte de coopération culturelle, la prise en compte des diversités culturelles, la valorisation et la capitalisation des expériences. C'est la Mission de coopération culturelle, au sein de la direction des Affaires culturelles et en lien avec la direction du Développement territorial, qui assure la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la politique culturelle du CUCS. L'un de ses rôles est d'animer des réseaux d'acteurs par thématiques et par quartiers.

Une ingénierie culturelle au service du Grand Projet de Ville

- 8 En 2003, afin de préparer l'action culturelle liée au GPV, un rapport a été commandité à Philippe Saumande et Fabrice Lextraire¹². Un document a été remis en avril 2004 par Bleu Sud, leur bureau d'étude spécialisé dans le développement culturel et urbain. Ce rapport proposait à la fois un « projet culturel de développement » avec l'implantation d'un lieu, une « plate-forme artistique et culturelle » appelée la *9 Fabrique*, ainsi que des orientations de politiques culturelles formulées autour d'« axes culturels du développement ». Le GPV, suivant les orientations du rapport Bleu Sud, souhaitait faire de la culture un moteur de développement des quartiers, tant par l'enrichissement des pratiques culturelles que par un projet, source de « rayonnement » pour le quartier. Tous les acteurs artistiques et culturels ont été mobilisés aux côtés des institutions pour faire des actions culturelles un levier de socialisation pour les habitants, anciens et nouveaux,

de La Duchère. Il s'agissait de favoriser l'accès du public duchérois aux équipements culturels de l'agglomération, de renforcer les acteurs culturels locaux et d'en attirer de nouveaux afin de développer une démarche artistique dans le projet urbain, mais aussi dans le but de faire de La Duchère un territoire d'expérimentation pour l'agglomération¹³.

- 9 À la remise du rapport des experts du cabinet Bleu Sud se dessine le profil d'une compagnie artistique qui ait les capacités de répondre avant tout à un projet très ambitieux. Très vite, la compagnie lyonnaise Là Hors De est pressentie. Son expérience est identifiée comme transversale, avec des actions importantes, notamment l'organisation du festival « Court-circuit » (1995-1997) dont les deux dernières éditions ont investi 3 000 mètres carrés de friche dans le 9^e arrondissement. Par ailleurs, la compagnie expérimente des terrains multiples, du bâtiment à l'espace public. C'est une équipe connue de la « jeune création », capable de mobiliser du réseau artistique et les médias, et d'attirer son public sur le territoire.

Projet artistique et accompagnement social du projet urbain

Figure 1



Le quartier de La Duchère en travaux, alors que la « barre 220 » pas encore détruite abrite le musée éphémère de la compagnie Là Hors De.

Phot. Isabelle Genyk-Élise Macaire, mars 2008. DR.

- 10 C'est durant la première phase du chantier que le quartier de La Duchère a accueilli la compagnie Là Hors De, en résidence de 2005 à 2011¹⁴ (**fig. 1**). Son action est multidimensionnelle : création théâtrale, « recherche esthétique plurielle » (installations, performances, vidéos), action citoyenne et formation des publics, travail de

réflexion et de débats avec de nombreux partenaires (universitaires, institutions, associations), aux échanges internationaux. Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de La Duchère, la compagnie a distingué trois axes autour desquels s'articule le « Projet Sputnik » : les zones artistiques temporaires (ZAT), les zones d'observation originales (ZOO) et les zones artistiques virtuelles (ZAV). Les ZAT, « zones artistiques temporaires », rassemblent principalement des installations et des performances. Au terme de l'année 2010, Là Hors De avait réalisé 29 ZAT dont la grande majorité a concerné le « Musée éphémère ». Autour d'un immeuble de logements appelé à être démolie, la « barre 220 », se sont organisées de nombreuses actions pour en faire un « musée éphémère ». Outre les interventions sur l'espace des logements – qui ont constitué les « collections permanentes » du « musée » par les artistes en résidence –, certaines zones artistiques temporaires ont consisté en des performances dans la barre ou en l'accueil de manifestations culturelles. Parmi les ZAT se trouve également « Duch'City », une fête organisée dans le quartier transfiguré pour l'occasion. Les ZOO, « zones d'observation originales », reposent sur la pédagogie et le lien social, elles sont regroupées en trois types d'actions. Des artistes accueillis en résidence mènent, en partenariat avec des organisations, culturelles ou non, existantes sur le quartier¹⁵, des actions artistiques en relation étroite avec les habitants. Par ailleurs, des événements conviviaux organisés par Là Hors De, tels les « Apéros RTT » et les « Spicniks » favorisent la rencontre et le lien social dans le quartier. Certaines de ces actions relèvent plutôt du soutien technique à des événements proposés par d'autres. Enfin, différentes actions à visée pédagogique sont mises en place, comme la visite du « Musée éphémère » pour des groupes de scolaires et d'étudiants, et des interventions à l'université ou des présentations à des associations. Les ZAV, « zones artistiques virtuelles », recouvrent quant à elles principalement les actions de création dans l'espace virtuel d'Internet, ainsi que la dimension réflexive sur le projet.

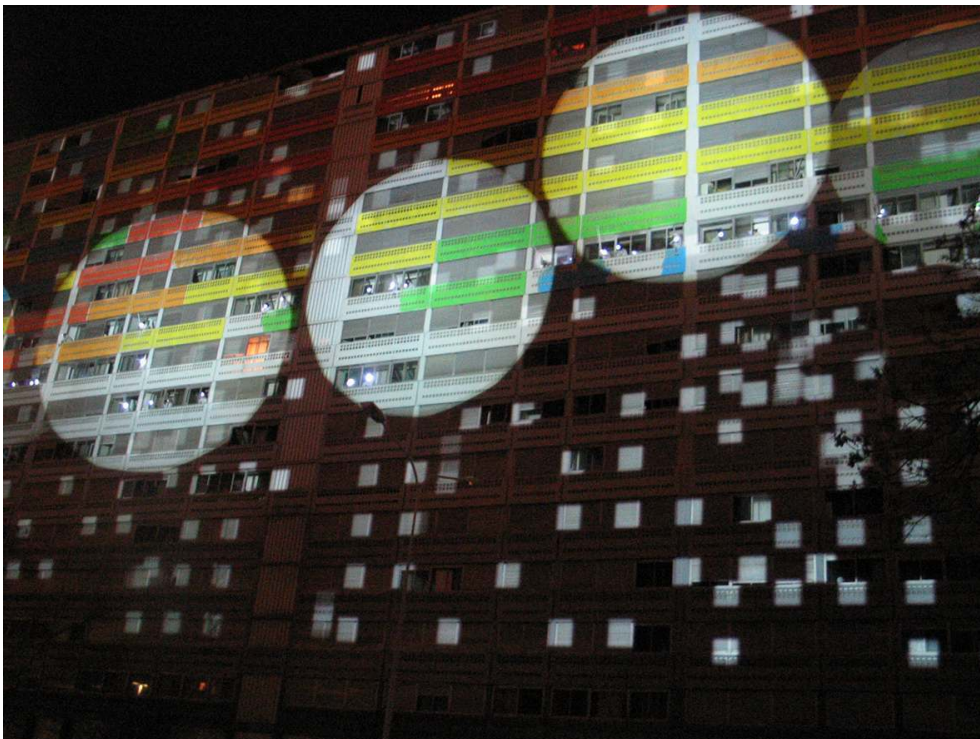
Apporter convivialité et réflexivité

- 11 Certaines actions ont eu un impact important sur le déroulement du projet urbain et sont fréquemment mentionnées par les acteurs du GPV. L'une des premières actions de la compagnie Là Hors De, à son arrivée à La Duchère, a été d'organiser les « Apéros RTT » (« Ripe Tes Tongues »), un moment de convivialité et de rencontre en fin de semaine. Selon la codirectrice de Là Hors De, il s'agissait de créer des moments informels de « réunion » entre les différents acteurs du quartier. Des performances culturelles et une programmation musicale originale étaient proposées sur la terrasse de la Maison de la jeunesse et de la culture (MJC), qui a un point de vue surplombant sur la ville de Lyon. Rapidement après son arrivée à La Duchère, la compagnie Là Hors De a souhaité mettre en place une démarche réflexive sur son action. Dans l'objectif de questionner le projet et sa pertinence dans un contexte en mutation permanente, un collège d'experts extérieurs a été constitué comme une « bulle de réflexion déconnectée¹⁶ ». Diverses thématiques ont été abordées à l'occasion des réunions mensuelles, spécifiquement liées au projet, comme l'ancrage dans le quartier, ou traitant de la création artistique en général. Avec le « Musée éphémère », Là Hors De s'est également emparée de la question du patrimoine et du déménagement progressif des habitants de la barre de logements appelée à être démolie : les espaces intérieurs, logements libérés et espaces collectifs, sont devenus le cadre de performances et d'installations temporaires¹⁷. Des artistes en résidence ont investi des appartements vides avec pour seule contrainte de « ne respecter aucune règle si ce n'est

celle du bon voisinage¹⁸ ». Le dispositif proposait également aux créateurs de rencontrer, pour chacun, une famille d'habitants et un élu impliqué afin d'y intégrer « réalité quotidienne et politique urbaine¹⁹ ». Ensuite, durant l'été 2008, la compagnie artistique a organisé la première édition du festival « Duch'City ». En collaboration avec les nombreux acteurs locaux, le festival avait pour objectif de faire « découvrir le quartier autrement ». Le programme incluait une restitution des activités artistiques menées ou encadrées par Là Hors De (en particulier la visite du « Musée éphémère »), des performances et installations par des artistes « invités à s'emparer spontanément des multiples espaces du festival²⁰ », et des événements artistiques ou conviviaux. Le premier d'entre eux, « Spicnik Process », est la réédition d'une action réalisée en partenariat avec la Régie de quartier, un grand pique-nique dans La Duchère. Pour l'occasion, un travail de scénographie important a été réalisé, avec la transformation du pied de la « barre 220 » en « plage urbaine ».

Substituer un processus de création collective à celui de la démolition

Figure 2



La performance *Parabole* réalisée lors de la Fête des lumières en décembre 2008.

Phot. Isabelle Genyk-Élise Macaire, mars 2008. DR.

- 12 Poursuivant l'accompagnement de la démolition de l'immeuble qui accueille le « Musée éphémère », Là Hors De a également mis en place une performance spectaculaire réalisée en décembre 2008 dans le cadre de la Fête des Lumières. « Parabole » est une performance « humaine et artistique » participative : une fresque de 2 500 mètres carrés a été réalisée en un peu plus d'une heure sur la façade de l'immeuble « 220 » par trois cents volontaires

(fig. 2). La performance réside autant dans la préparation et la mobilisation des participants que dans la réalisation de la fresque elle-même. Pour cela, une permanence a été ouverte en septembre 2008 dans un local désaffecté du centre commercial. Les habitants ont participé au choix du motif par un vote sur Internet (fig. 3).

Figure 3



La façade de « barre 220 » ornée d'une fresque au motif d'arc-en-ciel, au lendemain de la performance *Parabole en décembre 2008*.

Phot. Isabelle Genyk-Élise Macaire, mars 2008. DR.

- 13 Cette opération, largement médiatisée, marque un resserrement de la collaboration entre le collectif artistique, la mission GPV et l'OPAC du Rhône, le propriétaire du bâtiment, sur le plan de la mise en œuvre et de la communication. En prévision de la démolition de la « barre 220 » et avec elle du « Musée éphémère » (19 mai 2010), L'à Hors De a alors imaginé un nouveau « musée » qui s'appuie sur la démolition, ayant pour support les centaines de mètres linéaires de palissades qui entourent le chantier. Ce « Musée Palissadaire » modulable au gré du chantier est lancé en février 2009 (fig. 4). Le projet, qui s'inscrit dans la thématique « ville humaine durable », intègre également une dimension de mise en valeur d'éléments de récupération, sur les palissades et dans un « vivarium imaginaire²¹ ».

Figure 4



Le Musée palissadaire, développé sur les palissades des chantiers du quartier.

Phot. Isabelle Genyk-Élise Macaire, février 2009. DR.

- 14 Au final, la performance « Parabole » forme l'apogée de la résidence et un moment phare. L'arc-en-ciel est resté plus longtemps que prévu, plus d'un an, du fait d'une démolition complexe de l'immeuble, en raison de la présence d'amiante. Le « Musée Palissadaire » a été quant à lui inauguré par le ministre de la Culture et de la Communication durant les Journées du patrimoine, valorisant ainsi un projet artistique développé dans le contexte du renouvellement urbain. La résidence a *in fine* cristallisé des tensions autour de plusieurs questions : le montant des financements est contesté et révèle des effets de concurrence avec des acteurs locaux ; l'aspect « élitiste²² » de l'approche développée est critiqué et renvoie à une posture artistique perçue comme « non négociable » ; ou encore, des formes d'interpellation ont parfois provoqué des agacements²³.
- 15 En cherchant à répondre aux questionnements que la Mission de coopération culturelle, acteur au sein du GPV La Duchère, tout en s'inscrivant dans des débats qui ont lieu à la même période interrogeant l'action artistique comme vecteur potentiel d'une nouvelle culture du projet urbain et de relations renouvelées avec les populations²⁴, notre analyse se focalise sur les porosités potentielles entre deux mondes : celui du collectif d'artistes et celui des acteurs opérationnels que sont les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre dans le processus lourd d'un projet de renouvellement urbain. À partir d'une enquête monographique et de l'analyse de discours des acteurs impliqués dans le projet de renouvellement urbain, ont été identifiées trois catégories d'effets de l'action artistique sur le projet urbain : les effets matériels (physiques et visibles), les effets sur les représentations et, enfin, les effets sur les interactions entre acteurs²⁵. L'intégration d'un volet culturel à un projet de cette ampleur ouvre ainsi des pistes de réflexion sur la définition du cadre institutionnel de l'intervention d'artistes au sein du processus de

renouvellement urbain et a mis en lumière les représentations des différents acteurs quant au rôle attendu de l'action artistique.

Le projet comme processus ouvert

- 16 Une représentation partagée par l'ensemble des acteurs impliqués dans les transformations du quartier, concerne *le projet comme processus ouvert*. Celui-ci se veut potentiellement source de créativité et le lieu d'une expérimentation permettant de définir petit à petit les missions, les rôles et la place de chacun. Le paysagiste-urbaniste parle d'un projet qui se « fait en marchant ». Il oppose ce processus « vivant » et « évolutif » à un processus de programmation classique. Ici, la programmation et la conception ne sont pas des phases préalables au projet mais s'égrènent au fur et à mesure de l'avancée, en s'adaptant aux modifications du contexte. Cette représentation prolonge celle du cabinet Bleu Sud, pour qui le projet urbain considéré comme processus collectif et itératif s'articule avec une conception politique de la ville, au sens d'espace public de débat. Une autre idée partagée par l'ensemble des acteurs concerne l'éthique des pratiques professionnelles, perceptible dans les discours à travers l'attention portée aux habitants et l'idée que les moyens de faire les choses ont une importance accrue par rapport à ce qui est produit. Pour la maîtrise d'œuvre comme pour le cabinet d'experts, l'idéal serait de rapprocher physiquement les différents acteurs dans un espace dédié à l'élaboration du projet urbain sous ses différentes facettes, afin de créer des « frottements » favorables à son développement²⁶.
- 17 À ces représentations partagées répondent d'autres représentations du rôle des artistes mais elles ne sont pas forcément communes à la maîtrise d'œuvre et aux artistes. En effet, dans l'idée du rapprochement entre art, culture et processus de fabrication du projet urbain, naissent des réflexions chez les maîtres d'œuvre sur le rôle potentiel d'un collectif d'artistes qui serait celui de faire émerger le « désir » de projet urbain chez les habitants. Les artistes pourraient être, par exemple, le « maillon manquant de la concertation », qui permettrait de sensibiliser, de toucher des publics que l'on n'arrive pas à capter dans la concertation telle qu'elle est organisée par les pouvoirs publics. Dans cette vision, se fait jour la figure de l'artiste vu comme citoyen et habitant en mesure d'apporter une réflexivité sur la société et d'être dans l'accompagnement des autres. Sur ce même sujet, la cofondatrice de la compagnie Là Hors De développe une position critique au sujet des méthodes employées à La Duchère. Elle considère que la manière dont est organisée la concertation est une tromperie pour les habitants participants, un leurre qui leur laisse croire qu'ils ont le pouvoir d'infléchir la conception du projet. Et même si elle rejoint le paysagiste sur le fait que le « tout participatif » est une méthode tout à fait hypocrite, elle ne voit pas quel rôle peut jouer l'habitant dans la concertation.
- 18 Se pose ainsi la question du positionnement stratégique des artistes. Pour la cofondatrice de la compagnie, il serait important d'intégrer des artistes très en amont du processus de commande artistique afin de professionnaliser celle-ci, avec une participation à l'élaboration du cahier des charges « pour le rédiger correctement de manière que lorsqu'un artiste répond, il soit en capacité d'y répondre en toute honnêteté ». Il s'agirait de faire appel à une « signature », un « artiste qui a une vision de recul et qui amène cela sur des décisions qui sont aussi urbanistiques »²⁷. Pour elle, les artistes sont cantonnés et spécialisés dans la « participation » des habitants, en aval du projet, quand l'essentiel des décisions sur les orientations du projet est pris : « ils voyaient l'artiste comme un maillon

manquant de la concertation, comme une manière de capter des gens qu'ils n'ont pas d'habitude [...] c'est une place hyper-précise²⁸ ». La remontée dans l'amont de l'implication des habitants et de l'accompagnement artistique permettrait ainsi de mieux penser les usages futurs et la programmation des espaces mais aussi la dimension symbolique et l'esthétisation de l'espace.

Une co-conception est-elle possible ?

- 19 Si à La Duchère l'implication des artistes a été mineure en amont du projet, la compagnie a, de son côté, développé des collaborations avec des architectes, des urbanistes ou des paysagistes de la « nouvelle génération », qui semblent plus ouverts aux « transversalités ». Elle généralise la difficile reconnaissance de ce type d'intervention artistique à d'autres actions habituellement dévalorisées : « c'est valable sur toute la création issue d'une manière générale de ces travaux en lien avec des publics particuliers, que ce soit en prison, dans l'hôpital, en banlieue, etc., qui n'ont pas de place réelle dans l'institution en tant qu'endroit de monstration au même titre que le reste »²⁹.
- 20 La place que donne le paysagiste à l'action artistique ne remet pas en question la représentation assez classique de l'organisation hiérarchique du système d'acteurs dans un projet urbain. Et la cofondatrice de la compagnie exprime donc le regret d'intervenir trop tard dans le projet, une fois que ses grandes lignes sont définies. Elle exprime alors le désir d'intervenir en amont pour « accompagner la réflexion ». Elle se met ainsi du côté des concepteurs du projet, en limitant toutefois les domaines dans lesquels elle pourrait intervenir : la signalétique, le mobilier urbain, le dessin des circulations, la couleur de la ville, le paysage. Ces différents domaines sont vus comme « pleins de petits endroits » du projet urbain, sur lesquels les artistes peuvent apporter une réflexion spécifique. Même s'il ne s'agit pas de dessiner à la place du designer, de l'architecte, de l'urbaniste ou du paysagiste mais d'accompagner la conception, d'apporter le regard de l'artiste ou de proposer des idées, il ne fait aucun doute que la cofondatrice de la compagnie se sent capable d'échanger et de collaborer avec les professionnels qui conçoivent et dessinent la ville. Elle se perçoit donc sans difficulté auprès des concepteurs du projet urbain, dans « la structure » du projet et non pas seulement dans « l'humain », pendant la réalisation.

Des rôles implicitement fixés à travers l'exemple d'un lieu pérenne

- 21 Dans son programme initial, la compagnie Là Hors De proposait de créer un lieu « modulaire et modulable ». Celui-ci n'a pas abouti pour des raisons de faisabilité de fonctionnement et de budget. Mais ce projet posait, selon la cofondatrice de la compagnie, la question de la nécessité d'un lieu culturel pérenne à La Duchère pour relier définitivement le quartier au reste de la ville. Il est envisagé d'implanter le centre culturel à l'emplacement de l'ancienne station-service, en haut du parc du Vallon, à l'entrée du quartier. Au fil des aléas de cette proposition, la compagnie change d'option et présente le projet d'un centre culturel « en dur ». L'étude en est confiée à une architecte n'intervenant pas dans le projet urbain de La Duchère. Les propositions de cette « jeune architecte brillante », selon l'ancienne responsable de la culture au GPV, sont unanimement saluées pour leurs qualités, y compris par les concepteurs du projet urbain.

L'architecte de la ZAC ne semble en effet pas avoir eu de problème à ce qu'une consœur formalise le centre culturel. Cependant, le projet provoque des réactions très fortes dans l'équipe de la mission GPV. En envisageant la réalisation d'un équipement pérenne, Là Hors De s'est vue mise en cause dans sa légitimité car, dans le cadre du projet urbain, les limites des compétences de chacun déterminent également la nature des relations entre les acteurs. En sortant de son champ de compétence, la compagnie a en quelque sorte transgressé le cadre des légitimités en s'attribuant la capacité d'intervenir directement sur la définition du projet urbain, ce qui a été mal perçu. La compagnie n'avait pas forcément fait l'apprentissage des procédures à respecter ou bien elle souhaitait les bousculer dans le but de soulever des débats autour de l'implantation d'un équipement culturel. Dans un contexte où les artistes ont une vision de leur place potentielle dans la co-conception du projet urbain, des questions plus générales concernent les modes de collaboration de différents acteurs pour un même projet et leur place relative dans un processus de création où chacun a la particularité d'être également « auteur ». Que les auteurs soient dans une co-création relativement transversale ou dans une organisation du travail pensée sur un mode hiérarchique, ces collaborations ne peuvent se réaliser que sous la condition d'acceptation de chacune des parties du cadre à travers le rôle et la place de chacun.

Évolution du cadre d'intervention et repositionnement des acteurs

- 22 Avec l'idée d'un projet qui se conçoit « en marchant », s'est opéré un certain nombre de repositionnements des acteurs au gré des événements et une redéfinition du cadre d'intervention du collectif d'artistes. En effet, l'arrivée par voie institutionnelle de la compagnie Là Hors De parmi les acteurs culturels « historiques » du quartier de La Duchère a provoqué des tensions entre eux. C'est à travers un débat sur « culture élitiste *versus* culture populaire » incarnées respectivement par la compagnie et les acteurs culturels historiques du quartier que s'est manifesté le refus d'un cadre perçu comme l'imposition d'une hiérarchie. Les tensions générées par ce cadre tel qu'il a été compris au départ ont servi de base de réflexion dans le processus du projet de développement culturel.
- 23 Là Hors De a été mise tour à tour dans une position de « maîtrise d'ouvrage déléguée » de l'action culturelle menée dans le cadre du GPV, puis dans celle de « maîtrise d'œuvre » d'un projet plus spécifiquement mené par la compagnie. Sa mission comportait ainsi plusieurs aspects au moment de son arrivée à La Duchère. Tout d'abord, elle devait prendre en charge une partie de la communication du volet culturel du GPV en faisant venir des artistes, un nouveau public et en mobilisant la presse. Elle avait également une mission de « mobilisation des acteurs locaux » et d'« organisation d'espaces de concertation et de réflexion », ce qui la mettait potentiellement en position de « direction artistique territoriale » et de « maîtrise d'ouvrage du projet culturel de développement du territoire »³⁰. Selon la Mission de coopération culturelle, ce rôle de coordination générale n'a pu être rempli dans cette première phase du GPV et a été repris en main par l'équipe du GPV et par la Mission elle-même. Et enfin, un troisième rôle lui a été attribué : un rôle de « préfiguration de l'espace urbain » à travers l'installation dans l'espace public d'un « lieu modulable et modulaire » évoluant en fonction de l'avancement du projet urbain. Comme évoqué, cette mission d'aménagements éphémères n'a pu être réalisée comme

prévu. Ces différents aspects du rôle donné à la compagnie Là Hors De correspondent à une mission générale d'accompagnement du projet urbain, d'un côté, orienté vers les anciens et les nouveaux habitants et, d'un autre côté, proposant des formes plastiques accompagnant les transformations physiques du quartier.

- 24 D'une « maîtrise d'ouvrage » du projet culturel de La Duchère, la compagnie a alors été repositionnée dans un rôle de « maîtrise d'œuvre », sous l'appellation de « figure de proue », après une réévaluation de l'« impact » des différents acteurs culturels au regard des enjeux attachés aux actions menées sur le quartier. Par ailleurs, le rapatriement de la mission de « maîtrise d'ouvrage » du projet culturel, de Là Hors De vers la Mission GPV et la Mission de coopération culturelle, permet d'identifier plus clairement le rôle institutionnel de médiateur entre les différents acteurs du projet urbain, les artistes, les acteurs culturels et sociaux et les partenaires financiers. Les repositionnements et les transferts de rôle permettent d'assurer une continuité du projet avec des formes de relais entre les acteurs. Ces repositionnements sont en partie organisés dans le cadre de « comités de pilotage » auxquels les élus, les « techniciens » et la Mission de coopération culturelle, participent. Après avoir imaginé que la compagnie pourrait porter l'ensemble du projet culturel du GPV, Là Hors De a donc été plus clairement repositionnée sur un accompagnement des grandes étapes du projet urbain, en tant que programmeur d'événements par exemple. Dans ce réajustement des missions de la compagnie, et un rééquilibrage entre les différents acteurs culturels du quartier, se joue ainsi la redéfinition du cadre général des modalités d'intégration de l'action artistique dans un projet de renouvellement urbain. Ceci a également eu pour effet de reconsidérer le système hiérarchique dans lequel les acteurs culturels avaient été placés. À travers cette présentation de l'évolution du rôle stratégique de Là Hors De au sein du GPV, la mission semble moins reposer sur un cadre contractuel que sur une négociation entre acteurs visant à définir les objectifs de la compagnie.
- 25 La façon dont Là Hors De a été choisie pour être *leader* du volet culturel du GPV est donc présentée comme à l'origine des malentendus entre la compagnie et les autres acteurs culturels. La Mission de coopération culturelle aurait préféré que le choix des artistes se fasse à la suite d'un appel à projets qui aurait mis en concurrence de façon « plus juste » les acteurs culturels. Or, Là Hors De était soutenue par le cabinet Bleu Sud, au motif qu'elle s'imposait au regard de la nature du « projet culturel de développement » défini notamment dans le rapport d'expertise³¹. Mais l'installation de Là Hors De a été perçue comme « un choix arbitraire », ce qui a provoqué des tensions. La Mission de coopération culturelle a dû opérer un travail de rééquilibrage entre les acteurs, de reconnaissance de la place et du rôle de chacun dans le projet. Ces tensions peuvent aussi être interprétées comme une réaction à la violence symbolique qu'impliquait l'introduction d'une compagnie par l'intermédiaire des institutions, en l'occurrence ici, GPV et la Ville de Lyon.
- 26 La définition très précise du statut des artistes au sein du processus de fabrication du projet urbain et l'acceptation d'un cadre défini au préalable semblent deux conditions nécessaires pour engager un travail de coopération entre des artistes avec les professionnels de l'aménagement urbain, quels que soient la phase ou l'endroit du projet où ils interviennent, mais aussi avec les autres acteurs culturels présents sur le territoire.

Apprendre en marchant : « ouvrir les portes » a un coût

- 27 L'intérêt de la participation des artistes est partagé par les acteurs du projet urbain, notamment à travers la « nécessité d'avoir une présence culturelle et artistique sur le territoire³² ». Les points de vue convergent aussi sur le besoin de mieux définir le cadre et les « règles » au départ. Le GPV étant un commanditaire « multiforme », il est difficile de travailler sans un cadre prédéfini. Aujourd'hui, sur la base de ce constat, des cahiers des charges sont rédigés et précisent les orientations de chacune des résidences. Celle de Là Hors De a par la suite été découpée en trois actions : deux résidences qui ont fait l'objet d'appel d'offres et un festival animé par la MJC. La compagnie Là Hors De est intervenue sur une phase très « dure » du renouvellement urbain de La Duchère : celle des démolitions, les reconstructions n'étant pas encore engagées. La principale demande portait alors sur le rayonnement du quartier, ce à quoi la compagnie a répondu. Mais dans les étapes qui ont suivi son départ, le travail avec « l'habitant » a été remis au « centre », notamment avec des résidences qui ont accompagné le relogement ou qui ont travaillé sur les pratiques culturelles des habitants. Aujourd'hui, la collectivité a capitalisé une expérience sur la base de cette première résidence. Les membres de Là Hors De ont « essuyé les plâtres », « débroussaillé le terrain », « ouvert des portes³³ ». Par exemple, sur l'occupation d'appartements vides, les partenariats sont désormais facilités avec le bailleur et les autres parties prenantes. Plus généralement, une sensibilisation a été faite auprès des acteurs du GPV sur les différentes modalités d'intervention des artistes. Là Hors De a également impulsé la fête de quartier qui existe toujours. Dans le même sens, la codirectrice de la compagnie revient sur l'importance de « baliser » la résidence avant, pendant et après³⁴. Aujourd'hui, le contexte spécifique de la Politique de la Ville ne présente pas les mêmes avantages que des circuits plus habituels de la création artistique, d'autant plus que ce type de résidence en immersion dans un quartier appelle un investissement local sur la durée et ne permet pas forcément un travail de diffusion conventionnel dans les réseaux des structures artistiques³⁵.
- 28 De son côté, la compagnie s'est constituée une expertise pour laquelle elle est maintenant reconnue, en particulier sur les territoires « ségrégués ». La codirectrice tire un bilan très différent comme metteuse en scène et responsable de structure. D'un point de vue, elle qualifie ce type de projet de « terrain de jeu unique » : « écrire sur le territoire, sur l'espace public, [...] cela parle de l'humain ». Le positionnement dans lequel la compagnie a été mise a été l'occasion d'un travail de « commissariat » et de « conception » tout à fait stimulant et intéressant. De l'autre point de vue, dans ce type de contexte de travail, la structure n'a pu se retourner après la résidence : elle « ressort affaiblie de son réseau de production et de diffusion » et se retrouve dépouillée de ses financements. Une expérience bien loin de celle d'une résidence dans un centre dramatique national qui permet à une compagnie de partir « avec une espèce de rente viagère pendant les trois ou cinq ans qui suivent³⁶ ». La dernière année de sa résidence, la compagnie apprend donc qu'elle perd non seulement les crédits Politique de la Ville – ce à quoi elle s'était préparée –, mais aussi ses financements de droit commun. Il lui a fallu s'organiser pour que les artistes engagés pour la résidence puissent se retourner : « on passait d'une équipe qui travaillait sur le projet participatif [...] à une équipe qui redevenait purement artistique, sur un réseau de production et de diffusion complètement différent »³⁷. Pour

faire face à la situation, la structure n'a pu terminer l'ouvrage de valorisation sur son action.

L'institutionnalisation de l'approche culturelle comme enjeu politique et méthodologique

- 29 S'appuyant sur un bilan de plusieurs résidences d'artistes menées dans des contextes de renouvellement urbain, la Mission de coopération culturelle poursuit l'objectif d'intégrer un volet culture dans les conventions afférentes. Il s'agirait de flécher directement des financements afin qu'ils soient assurés tout au long du projet et non pas au coup par coup, ce qui a pour effet de fragiliser la continuité des politiques culturelles. Aujourd'hui, l'accompagnement artistique des projets se fait par phases qui correspondent à des besoins spécifiques : en amont, il faut faire face aux « inquiétudes », au besoin d'information et « il faut garder la mémoire d'un territoire » ; ensuite, les chantiers introduisent du changement et l'accompagnement nécessite, par exemple, une sensibilisation à l'architecture ou un accompagnement social et « familial » en rapport avec le relogement ; enfin, se pose la question des « traces qu'on laisse sur le quartier » de l'histoire du renouvellement urbain. C'est ainsi que, pour le responsable de la Mission de coopération culturelle, les artistes ont leur place à toutes les phases des projets, en amont, par exemple dans le comité de pilotage, comme dans les phases opérationnelles. Mais il défend l'idée de ne pas impliquer les mêmes artistes dans toutes les phases, à l'image de la séparation qui existe entre les fonctions de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre, afin de clarifier la répartition des rôles.
- 30 Dans ce type de projet, même si chaque équipe artistique apporte des compétences spécifiques³⁸, des attentes transversales sont relevées du côté de la collectivité : avoir envie de ce type de contexte d'intervention (impliquant un nécessaire volontarisme), travailler en réseau et « être à l'écoute des habitants » (ce qui est sensiblement différent de la simple participation) et, enfin, valoriser et faire connaître le travail en cours (certaines actions paraissent par exemple trop confidentielles). Apporter de l'inattendu se révèle aussi une qualité appréciée : il s'agit de surprendre et interpeller sur le renouvellement urbain³⁹.
- 31 Le relais du travail réalisé dans le cadre des résidences se fait ensuite avec les établissements culturels⁴⁰ qui proposent des actions dans les quartiers. À Lyon, le budget de ces institutions représente 97 % de celui de la culture, d'où l'importance de leur implication dans les projets territorialisés. Des transferts d'expériences vers ces structures ont lieu dans les « commissions Culture » de chaque quartier. Celles-ci sont des espaces de débat où les échanges portent sur les financements des structures et des acteurs, sur les actions en cours ou programmées, et sur leurs évaluations : ce sont « des espaces de partage en direct d'informations et d'autoformation, de formation continue, qui amènent à ce que des institutions coproduisent des services dans les quartiers. Il y a du transfert en continu »⁴¹.

Interprofessionnalités et reconnaissance : des rapports asymétriques

- 32 Des avancées ont eu lieu dans les formes de collaborations entre artistes et autres acteurs du projet de renouvellement urbain, comme les bailleurs ou les concepteurs. Dans certains projets du Grand Lyon, il est arrivé que les interventions artistiques réalisées en collaboration avec les habitants, notamment sur les espaces verts, aient ensuite été réutilisées dans la conception des espaces publics. Néanmoins, nous n'avons pas encore observé de cas où les concepteurs prévoient, d'emblée, d'intégrer dans leur travail les actions artistiques menées sur le territoire avec les habitants. Pour le moment, ce sont les artistes et les habitants qui font valoir l'intérêt et la pertinence de leurs propositions. Le rôle des artistes reste perçu du côté de l'accompagnement social : le concours des artistes à la conception n'est pas encore vu comme une compétence légitime, tout comme les expertises d'usage des habitants sont encore mal intégrées aux projets⁴².
- 33 À La Duchère, la question d'un lieu culturel pérenne reste posée, notamment lors des dernières résidences. En effet, cette question est apparue comme un leitmotiv des artistes tout au long du projet de renouvellement urbain. Les débats récurrents autour de l'implantation d'espaces dédiés à la création renvoient à l'idée d'inscrire les résidences dans un bâtiment connu des cercles des milieux de l'art⁴³. Aujourd'hui, c'est dans le champ des arts plastiques que ce type d'intervention artistique est le mieux reconnu. Pour la codirectrice de la compagnie étudiée, « dans le champ du théâtre, on ne sait plus ce que vous faites ». Alors que du côté des arts plastiques, en développant du « commissariat » artistique, la structure a contribué à la dynamique du milieu, avec un « lab' de création ouvert aux plasticiens rhônalpins ». Elle est aujourd'hui identifiée pour cela, notamment à travers les partenariats qu'elle a développés avec la Biennale d'art contemporain. Néanmoins, la perte de ses financements conventionnels l'a obligée pour le moment à abandonner cette activité.
- 34 Pour conclure, l'accompagnement artistique du projet de renouvellement urbain de La Duchère a constitué une opération expérimentale à plusieurs titres : par l'ampleur du rôle attendu de la compagnie Là Hors De et par la définition de son cadre d'intervention par les différents partenaires du GPV. Comme le souligne le directeur de la Mission de coopération culturelle, cette expérimentation a un prix, notamment pour la compagnie Là Hors De qui a été en butte à des injonctions paradoxales liées à des représentations contradictoires de l'art et de l'action artistique. Les tensions particulières et les enjeux sociaux liés au renouvellement urbain ont obligé les acteurs du GPV à faire évoluer leur conception de l'art et de la place de la culture dans le projet. L'attente de « pacification sociale » entendue derrière la commande d'accompagnement de l'opération de renouvellement urbain a en particulier été remise en question par le « Projet Sputnik » qui a évolué avec une certaine autonomie d'action, la compagnie se positionnant parfois clairement dans une posture critique et dans une relation conflictuelle avec les techniciens et les concepteurs du projet urbain. De son côté, la compagnie a également fait évoluer son regard sur la pratique artistique en développant une expertise propre en rapport avec le territoire et la relation au public. Du côté de la Mission de coopération culturelle de la Ville de Lyon, comme du côté de la compagnie Là Hors De, les apprentissages sont nombreux et précieux dans une perspective de réitérer et faire évoluer l'accompagnement culturel et artistique des projets de renouvellement urbain.

Ces apprentissages sont de plusieurs ordres et concernent tout aussi bien la conception du projet comme processus itératif et non planifié que le retour vers les institutions culturelles des partenariats et démarches développées lors des résidences. Mais, si ces apports renvoient bien à des aspects de méthode et de contenu, reste comme fil rouge le questionnement sur les rapports hiérarchiques entre les acteurs et la manière dont ils sont construits. À travers le rôle donné à l'action artistique, on perçoit, en toile de fond, ce qui reste encore une réflexion balbutiante sur le projet urbain : quelle place donner au projet social des quartiers tel qu'il pourrait être co-construit avec les « habitants » dans une optique de ce que nous avons appelé en introduction, la « démocratie culturelle⁴⁴ ».

NOTES

1. - Voir notamment MAYOL, Pierre, ROUOT, Claude (dir.). *Culture & Recherche*, n° 106-107, décembre 2005, dossier « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale ».
2. - L'« interculturalité » a fait l'objet de nombreux débats, notamment avec la mise en place de l'année européenne du dialogue interculturel en 2008, contribuant à la redéfinition de la notion qui regroupe maintenant tout aussi bien des aspects identitaires, sociaux et de langages (comme les rencontres interdisciplinaires). Voir HATZFELD, Hélène, JEUDY, Henri-Pierre (dir.). *Culture & Recherche*, n° 114-115, hiver 2007-2008. Dossier « De la diversité culturelle au dialogue interculturel ».
3. - MILLIOT, Virginie (dir.). *Faire œuvre collective aux frontières des mondes de l'art*. Rapport de recherche, programme « Cultures, villes, dynamiques sociales ». Lyon : ARIESE, 2003.
4. - Dossier « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale ». *Op. cit.*
5. - Voir à ce propos le colloque sur les « nouveaux territoires de l'art » qui a eu lieu en février 2002 à la friche Belle de Mai à Marseille, et qui a donné lieu à une publication : LEXTRAIT, Fabrice et KHAN, Frédéric. *Nouveaux territoires de l'art*. Paris : Sujet-Objet, 2005, ou encore le colloque international *Les arts de la ville dans la prospective urbaine*, sous l'égide du groupe SFSIC Cultures et médiation, 9-10 mars 2006.
6. - Ces artistes ont un « projet de ville, lié à une conception socioanthropologique de la culture » où « les fonctions sociales, culturelles, économiques, politiques sont intégrées notamment dans le centre-ville, et dans la proximité avec la fonction résidentielle » (RAFFIN, Fabrice. « Économie culturelle et sociale des friches artistiques comme enjeux des politiques urbaines locales ». Dossier « Démocratisation culturelle, diversité culturelle, cohésion sociale ». *Op. cit.*
7. - Voir par exemple les travaux du POLAU, Pôle des arts urbains, dirigé par Maud Le Floc'h, urbaniste, et développant une réflexion à l'interface de la production artistique (arts de la rue) et de la production urbaine. Ou encore le projet *Ville +*, mis en œuvre par la Ville de Paris en 2009, un programme de revalorisation de l'Est parisien dans le cadre d'un Grand Projet de Renouvellement Urbain : « Par la création d'œuvres artistiques révélant des univers variés, ce laboratoire de projets expérimente de nouveaux outils dans le processus de fabrication de la ville en impliquant des architectes, artistes, graphistes, designers, paysagistes, mobilisés pour la singularité de leurs savoir penser et leurs savoir-faire. » *La fabrique de l'urbanité. Focus sur Ville +*. Dossier documentaire du cycle *Art[espace]public* 2009 dans le cadre du Master 2 professionnel « Projets culturels dans l'espace public » de l'université de Paris-1-Panthéon-Sorbonne.

8. - Expression utilisée par les acteurs du projet urbain pour désigner une action artistique médiatisant le projet urbain.
9. - « Un quartier, un projet, un nouvel avenir », Plaquette de présentation du projet urbain, mission GPV.
10. - Présenté sur le site de la Politique de la Ville de Lyon. http://www.polville.lyon.fr/polville/sections/fr/les_thematiques/culture [consulté en mai 2009, 23/06/2017].
11. - Thématiques du volet culturel : « Diversité culturelle », « Mémoires et trajectoires », « Cultures urbaines », « Pratiques culturelles des habitants », « Culture et insertion », « Cultures numériques » et « Art et rénovation urbaine ».
12. - Ancien administrateur de la friche Belle de Mai, Fabrice Lextraît est l'auteur d'un rapport pour Michel Duffour, Secrétaire d'État au Patrimoine et à la Décentralisation culturelle, en 2001, intitulé *Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires... Une nouvelle époque de l'action culturelle*, qui a joué un rôle important ensuite dans la création à l'Institut des Villes d'une mission sur ces lieux artistiques appelés « nouveaux territoires de l'art ».
13. - Cette mobilisation de la culture dans le projet urbain renvoie aussi d'une certaine manière au modèle controversé de la « ville créative » s'appuyant sur une représentation de la culture comme moteur de développement urbain (et/ou de gentrification). À ce sujet voir VIVANT, Elsa et CHARMES, Éric. « La gentrification et ses pionniers : le rôle des artistes off en question ». *Métropoles* [En ligne], 3 | 2008, mis en ligne le 22 septembre 2008, [consulté le 11/10/2012]. URL : <http://metropoles.revues.org/1972>.
14. - La compagnie, basée à Lyon, est une association loi 1901 fondée en 1992 par la metteuse en scène Nathalie Veuillet et le compositeur-concepteur multimédia Wilfrid Haberey. Elle rassemblait au moment de sa résidence à La Duchère une vingtaine d'artistes pluridisciplinaires.
15. - Mission locale du 9^e arrondissement, Centres sociaux du Plateau et d'Écully, bibliothèque des Sources, ALTM, OPAC du Rhône, Régie de Quartier, collègue Rameau, MJC La Duchère, Fil en Forme, bureau de poste de La Duchère, groupe de travail Interquartier, commerçants du centre commercial du Plateau.
16. - Compte rendu de réunion de travail « Sputnik Process », document Là Hors De, 2004.
17. - Par exemple les *Déambulations verticales et littéraires* des [h]auteurs ou les installations en appartements autour des 10 mots de la « Semaine de la langue française ».
18. - Dossier de presse « Entre Temps – Première collection permanente du Musée éphémère », document Là Hors De, Là Hors De - Projet Sputnik, communiqué le 26/10/2006.
19. - *Ibid.*
20. - Voir le site de la compagnie, page du festival [consultée en avril 2009, aujourd'hui inactive], <http://www.lahorsde.com/sputnik/2008/07/01/festival-duchcity/>.
21. - Appel à projets pour 2009 de Là Hors De, voir sur le site : <http://ddata.over-blog.com/xxxxyy/0/46/46/57/mars09/18-03-09projet-1.pdf> [consulté en mai 2009, 26/06/2017].
22. - Après *Parabole*, Là Hors De a organisé un événement pour la Fête des lumières de l'année suivante, dont l'une des installations a provoqué une controverse. La compagnie travaillait alors sur la thématique de la ségrégation urbaine et des ghettos urbains pour *Something is red* (« quelque chose est rouge »), un projet inspiré du conte du Petit Chaperon rouge et développé par la compagnie sur plusieurs territoires. La vidéo qui a fait débat représentait des enfants avec des armes.
23. - L'importance de l'écho médiatique rencontré par *Parabole* a provoqué un *casus belli*, les élus voyant les événements leur échapper sous l'effet du « buzz ». Par exemple, la visite organisée lors de la Fête des lumières pour les journalistes avait dû être déviée pour passer par La Duchère, afin de répondre à la demande de ceux-ci.
24. - En effet, cette recherche est assez caractéristique de questionnements du début des années 2000. On peut citer les questions soulevées par deux ateliers à la 27^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, intitulée *Créa-cité, l'innovation urbaine en débat* qui ont cherché à établir

des passerelles entre les acteurs du projet urbain ou de renouvellement urbain et les « nouveaux territoires de l'art », friches mais aussi d'autres interventions artistiques ayant pour trait commun de se développer dans des quartiers situés sur des territoires en Politique de la Ville (dossier « Créa-cité, l'innovation urbaine en débat, Actes de la 27^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme » *Urbanisme*, hors-série n°31, mars 2007).

25. - Cet article est basé sur les résultats d'une recherche que nous avons menée en 2008-2009 dans le cadre du programme interministériel de recherche « Cultures, villes et dynamiques sociales » (MCC et MEDDE) et sur des entretiens réalisés fin 2015 alors que le chantier du quartier de La Duchère se termine et que le temps écoulé permet aux acteurs du projet d'avoir un recul sur les apprentissages issus de cette expérience. Les auteures de l'article remercient tout particulièrement les personnes qui ont accepté d'être interviewées pour la recherche et Béatrice Durand pour sa relecture attentive de l'article.

26. - On peut noter que ces représentations sont assez caractéristiques des évolutions observables à l'époque sur la conception du projet urbain et sur la progressive prise en compte de l'implication des habitants dans la fabrique des projets. À ce sujet, on peut se référer aux travaux du RAMAU – Réseau Activité et Métiers de l'Architecture et de l'Urbanisme et en particulier aux *Cahiers Ramau* (Éditions de la Villette), n°2 : « Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception », dirigé par ÉVETTE, Thérèse, 2001 ; n°4 : « Projets urbains. Expertises, concertation et conception », dirigé par ÉVETTE, Thérèse et TERRIN, Jean-Jacques, 2006 ; et n°6 : « L'implication des habitants dans la fabrication de la ville. Métiers et pratiques en question », dirigé par BIAU, Véronique, FENKER, Michael et MACAIRE, Élise, 2013.

27. - Entretien avec la co-fondatrice de la compagnie, novembre 2015.

28. - *Ibid.*

29. - *Ibid.*

30. - Entretien avec la Mission de coopération culturelle, avril 2008.

31. - De par son profil, La Hors De s'est en quelque sorte imposée : la compagnie devait être relogée par la mairie et possédait un grand nombre de qualités que les autres acteurs présents sur le territoire de La Duchère n'avaient pas.

32. - Propos du responsable de la Mission de coopération culturelle, novembre 2015.

33. - *Ibid.*

34. - « Comme il n'y avait aucune balise, on était complètement libre et c'était possible de nous dire : "ça on ne l'a pas demandé, ou ça on ne l'a pas demandé, oui, mais ce n'est pas cela qu'on attendait de vous, ce n'est pas à ce n'est pas à", ce n'est que négatif. Alors que si cela avait été balisé, on n'aurait pas pu se faire attaquer ». Propos de N. Veuillet, novembre 2015.

35. - Comme évoqué, il a par ailleurs été reproché à la compagnie de trop communiquer lors de la Fête des lumières, le « buzz » obligeant les élus à se rendre sur le site de La Duchère et venant interférer avec la communication officielle sur le projet. Ces effets paradoxaux ont été interprétés comme une « rançon du succès », terminologie évoquée dans les deux entretiens réalisés en 2015.

36. - « Naïvement je pensais que les choses allaient revenir à ce qu'elles étaient avant, avec les socles de financement et ce n'a pas du tout été le cas. ». Propos de N. Veuillet, novembre 2015.

37. - *Ibid.* entretien de novembre 2015

38. - Une autre leçon est également tirée de cet aspect de la diversité : dans le recrutement des artistes, une attention est maintenant portée au « parachutage » d'artistes. Il s'agit avant tout de s'appuyer sur les savoir-faire locaux afin de ne pas provoquer de recouvrements de compétences, qui eux-mêmes engendrent des tensions.

39. - Bien que cette attente soit essentiellement celle des acteurs culturels, l'inattendu n'ayant pas toujours été bien accueilli par les acteurs du GPV.

40. - Par exemple le musée d'Art contemporain et le musée Gadagne.

41. - Propos du responsable de la Mission de coopération culturelle, novembre 2015.

42. - Cette réflexion renvoie aux travaux de recherche présentés dans les *Cahiers Ramau* n°6 montrant la résistance des concepteurs à intégrer de nouvelles formes d'expertises dans les projets (BIAU, Véronique, FENKER, Michael, MACAIRE, Élise (dir.) *Op. cit.*).

43. - Cette réflexion rappelle aussi la manière dont ces projets artistiques prennent comme cadre de référence les « nouveaux territoires de l'art ». Le processus de reconnaissance des friches artistiques en lieux culturels officiels fait modèle. On peut alors se demander dans quelle mesure l'intervention artistique dans les quartiers, pour la politique de la ville et dans les projets de renouvellement urbain, repose sur ce modèle. L'inscription sur la longue durée de résidences amène inévitablement un questionnement sur l'instrumentalisation des artistes et la manière de développer ou non des espaces d'autonomie pour la création.

44. - Des travaux commencent à se développer sur le sujet. Sur la coproduction dans le champ de l'architecture et de l'urbanisme, on peut se reporter à MACAIRE, Élise. « Collectifs d'architectes. Expérimenter la coproduction de l'architecture ». Dans : « Les Mondes de l'architecture ». *Lieux Communs - Cahiers du LAUA*, n°17, Ensan, janvier 2015.

RÉSUMÉS

Le début des années 2000 voit émerger l'association de collectifs d'artistes à certains projets urbains. À l'heure de la montée d'un impératif de concertation avec les habitants, ces acteurs sont vus comme de potentiels médiateurs et sont invités à intervenir pour renforcer l'action publique. Certaines opérations de renouvellement urbain se voient affecter des financements pour la culture qui servent à développer des démarches artistiques. Cette invitation nouvelle de professionnels de la création révèle alors le rôle qu'on leur attribue autour d'enjeux pédagogiques ou politiques. Mais les représentations de ce rôle potentiel entrent parfois en contradiction. Si de la part des architectes, urbanistes et aménageurs, les attentes semblent de l'ordre de la médiation autour du projet (allant parfois jusqu'à l'acceptation sociale du projet), les artistes quant à eux peuvent se voir du côté de la création dans le projet urbain, y apportant une contribution aux côtés des autres professionnels. Cet article propose d'apporter un éclairage sur ce type de collaborations à travers l'exemple de la mise en place de résidences d'artistes dans un Grand Projet de Ville (GPV), dans le quartier de La Duchère à Lyon (2003-2017) dont l'ambitieux volet culturel a permis d'interroger les modalités spécifiques de l'action de collectifs d'artistes. La réflexion porte, d'un côté, sur la définition du cadre institutionnel de l'intervention d'artistes au sein d'un projet de renouvellement urbain et, d'un autre côté, sur les savoirs et savoir-faire attendus de l'action artistique. Nous examinerons les freins, mais aussi l'évolution des représentations qui sont au cœur du processus d'apprentissage et qui conduisent à reconsidérer le rôle de la résidence d'artistes.

The early 2000s saw the emergence of an association between artists' collectives and certain urban projects. At a moment in time that saw the growing importance of consultations with local residents, artists were seen as potential mediators and were invited to reinforce urban policies. This resulted in a certain number of urban renewal projects being given cultural funds used to develop artistic projects. The involvement of artists in urban projects reveals the roles expected of them with regards to educational or political issues. However, the various representations of the artist's role are sometimes in contradiction. From the point of view of architects, urban planners and developers, expectations focus mainly on a project's mediation, the social

acceptance of the project. But artists might prefer to see themselves a part of the creative process behind an urban project, able to provide a contribution by working alongside other professionals. This article proposes to throw some light on this type of collaboration through the example of the installation of artists' residences in a major urban development project (Grand Projet de Ville – GPV) located in the Duchère district of Lyons (2003-2017), where an ambitious cultural component makes it possible to question the specific modalities of the action of artists' collectives. Analysis is interested here in the definition of an institutional framework for the contribution to be made by the artists within an urban renewal project and, on the other hand, in the knowledge and know-how expected from the artistic action. We shall examine the problems encountered as well as the changes in representations lying at the heart of the learning process that led to a reconsideration of the role to be played by the artists' residence.

INDEX

Mots-clés : projet urbain, renouvellement urbain, action artistique, collectifs d'artistes, démocratisation culturelle

Keywords : urban project, urban renewal, artistic action, artists' collectives, cultural democratisation

AUTEURS

ISABELLE GENYK

Architecte, docteure en architecture, membre du Laboratoire Espaces Travail (LET-LAVUE)
isabelle.genyk@gmail.com

ÉLISE MACAIRE

Enseignante et chercheuse, docteure en architecture, membre du Laboratoire Espaces Travail (LET-LAVUE) elise.macaire@paris-lavillette.archi.fr